

4.6 PLAINES INONDEES DE LA KOMADOUYOU YOBÉ

par Christian LEVEQUE

On possède peu de renseignements publiés sur cette région. Nous empruntons l'essentiel des résultats à Touchebeuf de Lussigny (1969).

1. Géographie et Morphologie (fig. 4.19)

Les zones inondées se situent approximativement entre 12 et 13°N, 9°50 et 11°50 E. Elles occupent une surface d'environ 10 000 km². Le bassin de la Yobé est entièrement situé au Nigeria mais son cours inférieur marque la frontière avec le Niger. La surface totale est d'environ 120 000 km².

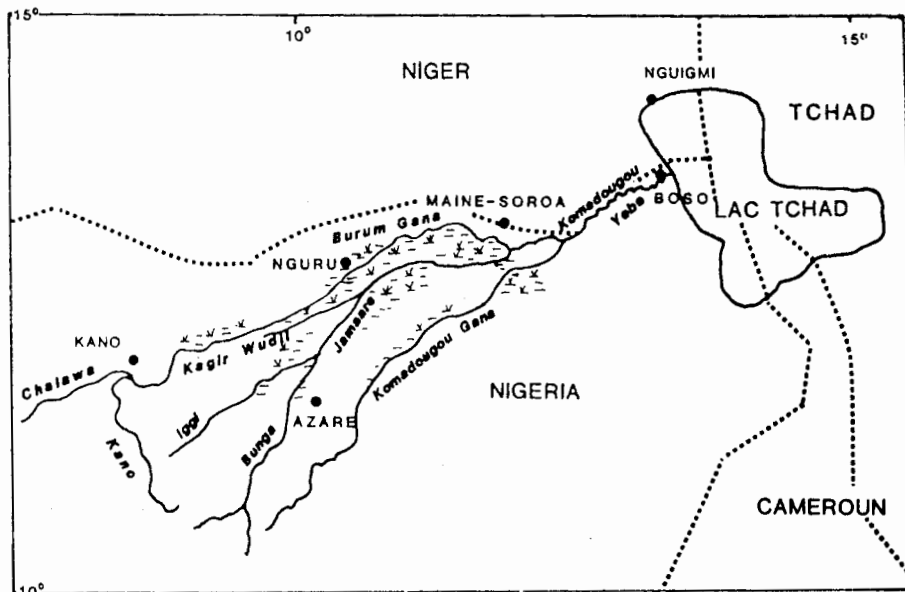


Fig. 4.19 Bassin de la Komadougou Yobé: situation générale.

2. Géologie

Le bassin est en général très plat, recouvert de formations alluviales à prédominance sableuse ou argileuse d'origine fluviale ou lagunaire.

3. Climat

V. El Beid pour les caractéristiques générales: la pluviométrie est d'environ 800 mm en moyenne interannuelle sur l'ensemble du bassin versant. 855 mm vers Kano, 350 mm à l'embouchure dans le lac Tchad. Pluies de mai à septembre, max. en août.

4. Hydrologie et Hydrographie

La zone marécageuse, traversée par de nombreux bras entrelacés, constitue un delta intérieur. A la sortie de cette zone deltaïque dont le Burum Gana est l'un des principaux bras, la Komadougou Yobé est très affaiblie et reçoit la Komadougou Gana qui traverse elle aussi des zones marécageuses communiquant plus ou moins avec le delta intérieur.

Le cours inférieur est sinueux au milieu d'une plaine d'inondation qui atteint souvent 10 km de large, mais le lit se réduit à proximité de l'embouchure dans le lac Tchad. A la sortie du delta intérieur, le débit moyen est de $21 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$. Il est nettement plus faible à l'embouchure.

5. Physico-chimie des eaux

Yobé: principaux cations (Roche 1980): Ca: 0,341; Mg: 0,216; Na: 0,191; K: 0,066 méq.l⁻¹.

4.7 LAC FITRI par Jacques LEMOALLE

Le lac Fitri peut être considéré comme un modèle réduit du lac Tchad.

On possède peu d'informations sur ce lac. L'essentiel des données provient d'une courte campagne réalisée en décembre 1973 et de documents non publiés du Service d'Hydrologie du Centre ORSTOM de N'Djamena.

1. Géographie et morphologie (fig. 4.20)

Situation: Centré sur 12°50 N et 17°30 E. Préfecture du Batha (Tchad); environ 280 m d'altitude.

Surface: Très variable dans une zone plate. Le lac peut s'assécher presque complètement (en 1973 par exemple, mais aussi en 1901). A son maximum d'extension, il pourrait atteindre 1300 km² (ce fut probablement le cas en 1870). En moyenne: 800 km².

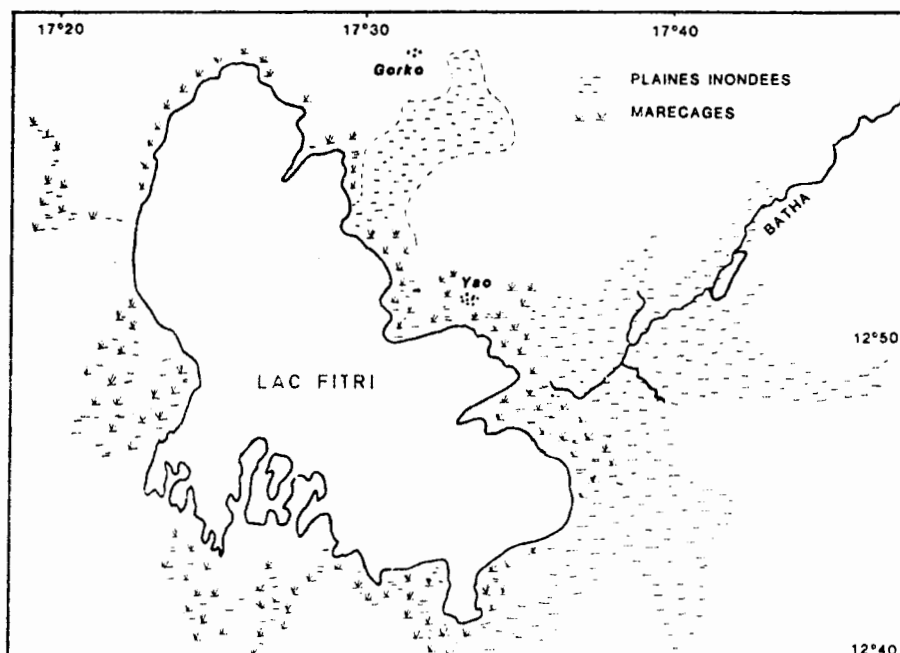
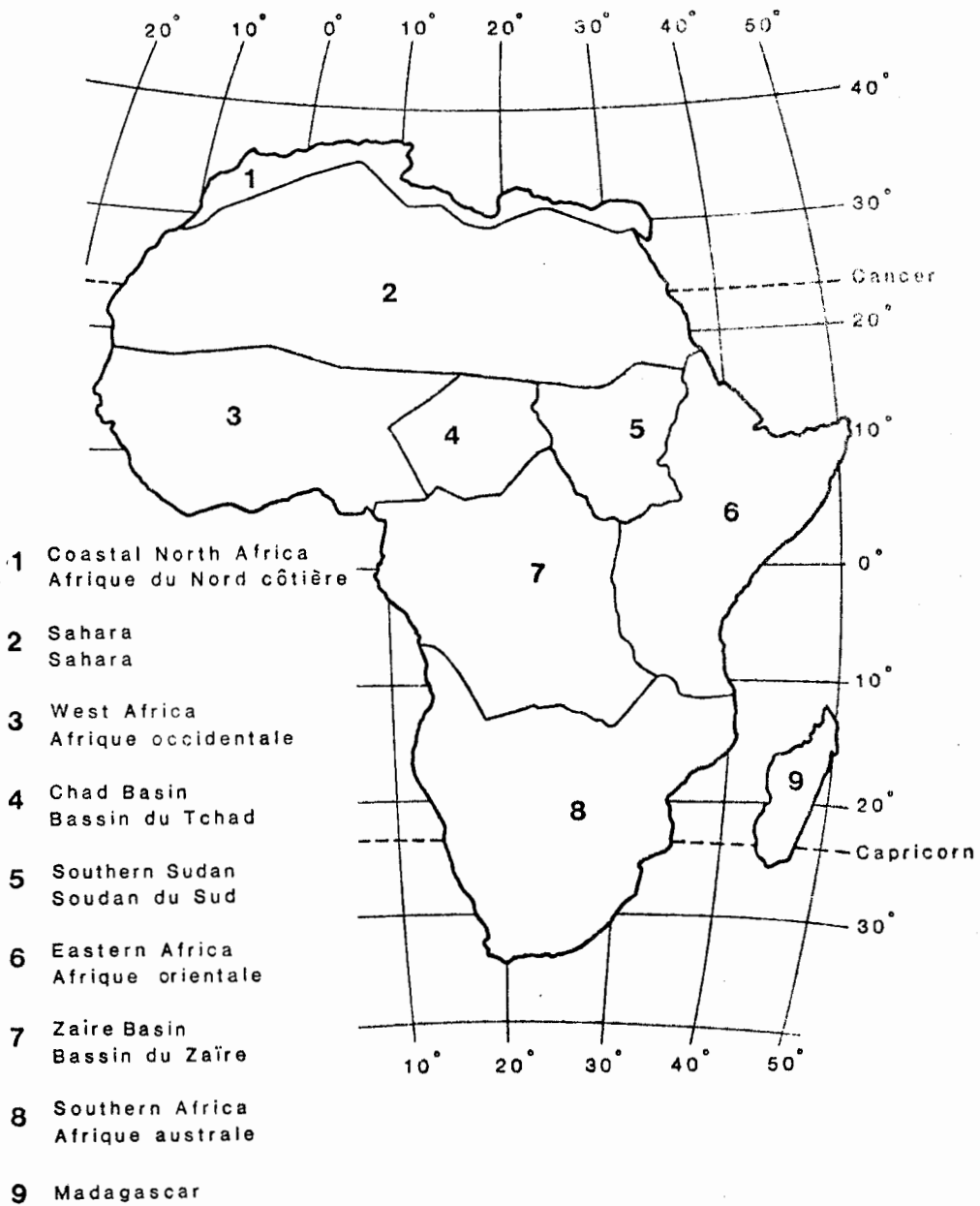


Fig. 4.20 Lac Fitri: situation générale.



Regions of Africa treated in this Directory
Régions d'Afrique traitées dans le présent répertoire

DIRECTORY
REPERTOIRE



**African wetlands
and shallow water bodies**

**Zones humides
et lacs peu profonds
d'Afrique**

M. J. BURGIS
J. J. SYMOENS



Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

**African wetlands
and shallow water bodies**

**Zones humides
et lacs peu profonds d'Afrique**

DIRECTORY
REPERTOIRE

Edited by / Publié par les soins de

M. J. BURGIS
J. J. SYMOENS

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **TRAVAUX et DOCUMENTS** n° 211

PARIS 1987

This work was completed with financial assistance of :
Ce travail a pu être réalisé grâce au support financier de :

Council for Scientific and Industrial Research (South Africa)
Fonds de la Recherche Fondamentale Collective (Belgique)
Ministère de l'Environnement (France)
Royal Society (Great Britain)
IUCN and WWF



Funds and facilities for the preparation of camera ready text were made available by IUCN and WWF

L'IUCN et le WWF ont procuré les fonds et les facilités pour la préparation des manuscrits définitifs

L'ORSTOM en a assuré la publication

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.